

### Le plan climat de la CCPA

Le **PCAET** est un outil de planification, stratégique et opérationnel traitant **des enjeux climat, air et énergie des territoires**. Il vise à la fois l'atténuation du changement climatique mais également l'adaptation des territoires à ses effets. La CCPA a définitivement adopté son PCAET en octobre 2020. Depuis, elle assure la mise en œuvre de son programme d'actions dont l'échéance réglementaire de « l'évaluation à mi-parcours » est survenue fin 2023. Ce document présente la synthèse des travaux de suivi d'évaluation mi-parcours du PCAET, **permettant d'illustrer les engagements de la CCPA en matière de transition écologique et de mesurer l'impact des actions déployées**.



### Les axes et objectifs à horizon 2030



#### MOBILITE DURABLE

Augmenter la part de déplacements à vélo, développer les mobilités partagées, animer la politique mobilité, accompagner les nouvelles motorisations, accompagner les entreprises aux changements de pratiques de leurs salariés

- + 8% de part modale vélo
- + 10% de fréquentation des transports en commun
- + 5 000 véh. élec. et 175 GNV



#### RENOVATION ENERGETIQUE

Promouvoir la plateforme de rénovation énergétique, sensibiliser et conseiller pour réduire les consommations d'énergie, diminuer les consommations des bâtiments publics, optimiser l'éclairage public

- 85 foyers rénovés/an
- 500 foyers contactés/an pour sensibilisation
- Accompagnement des communes



#### ENERGIE LOCALE

Développer l'énergie renouvelable solaire  
Inciter à l'installation d'énergies renouvelables

- 67 GWh/an de production d'énergie renouvelable



#### ECONOMIE CIRCULAIRE

Réduire et valoriser les déchets, soutenir les projets innovants

- Réduction des déchets et promotion de la consommation responsable



#### ADAPTATION ET PROTECTION

Préserver la ressource en eau, sensibiliser les scolaires, végétaliser les villes, promouvoir les éco événements, intégrer les impacts du changement climatique sur l'agriculture

- Réduction des conso. et émissions, protection de la ressource, biodiversité

# Etat d'avancement du Plan Climat

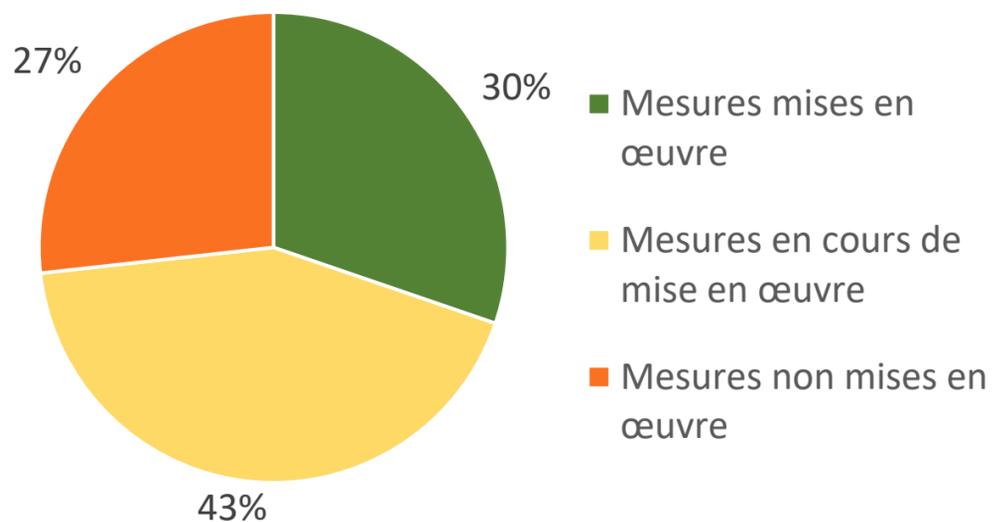
## Un PCAET transversal avec un effet levier important

- ✓ Un nombre de thématiques important et à enjeux pour le territoire : résidentiel, mobilité, énergie renouvelable / locale, adaptation au changement climatique
- ✓ Des actions allant au-delà d'une démarche réglementaire en répondant à des enjeux plus globaux de transition écologique : optimisation de la valorisation des déchets, engagement d'un Contrat d'Objectif Territorial ADEME
- ✓ Un PCAET orienté vers les acteurs du territoire
- ✓ Une forte coopération sur certains projets

PCAET 2020-2026

19 actions cadres

86 mesures opérationnelles



### Un niveau d'engagement satisfaisant

**73 %** des mesures du PCAET mises en œuvre ou en cours de mise en œuvre  
*Une partie des mesures non mises en œuvre ne sont pas portées par la CCPA ou ne répondent pas suffisamment aux enjeux du territoire*



### Une démarche multi partenariale

**10 %** des mesures opérationnelles portées par des partenaires  
 & de nombreuses mesures en co-pilotage CCPA et partenaires

## Exemples de réalisations

### MOBILITE DURABLE



Adoption d'un schéma cyclable 2022-2026 - 6 km de piste en place en 2023  
 Mise en place d'infrastructures (parkings de covoiturage, voies cyclables) et de services (mobilités partagées, vélos en libre service, déploiement du Transport A la Demande (TAD), etc.)  
 Politique de sensibilisation autour de la mobilité (plaquette d'information, création de 4 hubs mobilité)

### RENOVATION ENERGETIQUE



Accompagnement et aides financières pour la rénovation (plateforme énergétique, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - OPAH)  
 Mise en place du programme IMPACTE et dispositif ACTEE 2 à destination des bâtiments des communes  
 Actions d'accompagnement et de mobilisation des communes sur l'éclairage (sensibilisation, relampage, etc.)

### ENERGIE RENOUVELABLE-ENERGIE LOCALE



Investissement auprès de l'association citoyenne pour les énergies renouvelables dans la Plaine de l'Ain  
 Installations solaires (Lagnieu, Loyettes, Ambérieu-en-Bugey, ombrières sur les parcs de covoiturage)  
 Mise en place d'un cadastre solaire pour stimuler les installations publiques et privées

### ECONOMIE CIRCULAIRE



Application d'une Taxe incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TiEOM) sur l'ensemble du territoire  
 Implication dans le projet PLAIN'ENERGIE, projet de valorisation des Combustibles Solides de Récupération  
 Elaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

### ADAPTATION ET PROTECTION



20 km de haies bocagères plantées entre 2021 et 2023  
 Accompagnement des ménages aux économies d'eau et d'énergie depuis 2019

# Panorama d'avancement des actions

Axe	Actions	Eléments clés
MOBILITE DURABLE	<b>A.1.0.</b> Augmenter la part de déplacements à vélo	<ul style="list-style-type: none"> <li>6 km de pistes cyclables créés par la CCPA</li> <li>Mise en place d'un service de location, atelier de co-réparation vélo</li> <li>Aides à l'achat de Vélo à Assistance Electrique et trottinettes électriques</li> </ul>
	<b>A.2.0.</b> Développer les mobilités partagées	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nb d'inscrits à la plateforme de covoiturage multiplié par 3 depuis 2021</li> <li>Déploiement de 4 hubs mobilité</li> </ul>
	<b>A.3.0.</b> Animer la politique mobilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement des moyens humains pour animer la politique mobilité</li> <li>5000 guides mobilité distribués</li> </ul>
RENOVATION ENERGETIQUE	<b>B.1.0.</b> Mettre en place d'une plateforme de rénovation énergétique	<ul style="list-style-type: none"> <li>904 foyers contactés - 414 foyers conseillés en 2022</li> <li>Engagement d'une rénovation pour 7 contacts sur 10</li> <li>Economies d'énergie de l'équivalent de la consommation d'~ 750 hab. grâce aux aides de l'OPAH entre 2018 et 2023</li> </ul>
	<b>B.4.0.</b> Optimiser l'éclairage public	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enquête sur les pratiques</li> <li>Réunions / visites organisées pour accompagner les communes</li> <li>Actions de sensibilisation auprès du grand public lors de la Nuit est Belle</li> </ul>
ECONOMIE CIRCULAIRE	<b>D.1.0.</b> Valoriser les déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>Performance énergétique de l'UIOM de 73% en 2020</li> <li>Implication dans le projet PLAIN'ÉNERGIE</li> </ul>
	<b>D.3.0.</b> Faire émerger les projets innovants localement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de la plateforme Agrilocal, portée par le Département de l'Ain</li> <li>Accompagnement du projet de recyclerie à Ambérieu-en-Bugey</li> <li>Etude sur la mise à disposition de broyeurs sur le territoire</li> <li>Soutien à l'ouverture du BOCAL, point de vente collectif à Saint-Sorlin-en-Bugey</li> </ul>

Axe	Actions	Chiffres clés 2020-2023
MOBILITE DURABLE	<b>A.5.0.</b> Accompagner les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation au challenge mobilité</li> <li>Actions d'information, notamment autour de la semaine de la mobilité</li> </ul>
RENOVATION ENERGETIQUE	<b>B.2.0.</b> Sensibilisation et conseils pour réduire les consommations d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Balades thermographiques réalisées en 2021/2022</li> <li>245 foyers accompagnés aux économies d'énergie depuis 2019 (- 478 571 KWH) - programmes Slime et Box</li> </ul>
	<b>B.3.0.</b> Diminuer les consommations des bâtiments publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fond de concours à destination des communes</li> <li>29 communes intégrées au dispositif IMPACTE, dont 9 nouvelles en 2023</li> <li>Participation de la CCPA au dispositif ACTEE 2 (2020 - 2023)</li> <li>Action de « relampage » portée par la CCPA auprès des communes</li> </ul>
ENERGIE LOCALE	<b>C.1.0.</b> Développer les énergies solaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centrales solaires opérationnelles à Villebois, Lagnieu et Sainte Julie</li> <li>Investissement de la CCPA dans la SCIC Pl'Ain d'énergie</li> <li>Cadastre solaire à destination des particuliers durant plusieurs années</li> </ul>
ECONOMIE CIRCULAIRE	<b>D.2.0.</b> Eviter les déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>Implication dans le projet PLAIN'ÉNERGIE</li> <li>Extension de la taxe incitative pour les ordures ménagères et déchets assimilés</li> <li>2 480 composteurs subventionnés en 19 ans (moyenne de 130 / an)</li> </ul>
ADAPTATION ET PROTECTION	<b>E.1.0.</b> Préserver la ressource en eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 396 kits éconEAUme distribués avec le programme Watty</li> <li>245 foyers accompagnés aux économies d'eau depuis 2019 (- 10,66 m³/hab/an) – programmes Slime et Box</li> </ul>
	<b>E.2.0.</b> Sensibiliser les scolaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 708 scolaires sensibilisés depuis 2021 avec le programme Watty</li> </ul>
	<b>E.3.0.</b> Végétaliser les villes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engagement de la CCPA dans un marathon de la biodiversité en 2021</li> <li>Première réunion d'information à destination des communes en 2023</li> <li>Mesures fondées sur la nature intégrées aux projets de la CCPA</li> </ul>
	<b>E.4.0.</b> Sensibiliser autour des événements	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement des associations à l'intégration de l'éco-responsabilité : ateliers, création et mise en ligne d'outils d'évaluation et guide pratique</li> </ul>
	<b>E.5.0.</b> Intégrer les impacts du changement climatique sur l'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien aux 3 Projets Agro-Environnementaux et climatiques du territoire</li> <li>20 km de haies plantées entre 2021 et 2023 et préservation des zones humides</li> <li>Actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (ambroisie, jussie...)</li> </ul>

Axe	Actions	Chiffres clés 2020-2023
MOBILITE DURABLE	<b>A.4.0.</b> Accompagner les nouvelles motorisations	<ul style="list-style-type: none"> <li>2023 : projet de Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE) par le SIEA (Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité)</li> </ul>
ENERGIE LOCALE	<b>C.2.0.</b> Inciter à l'installation d'énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> <li>En dehors de la plateforme de rénovation énergétique (action B.1.0), les autres mesures de l'action sont portées par des tiers (coopératives, développeurs...)</li> </ul>



7 actions avec une mise en œuvre avancée



10 actions partiellement mises en œuvre



2 actions avec une faible mise en œuvre

## Les engagements de la CCPA

Au-delà de la poursuite de la mise en œuvre de son PCAET, la CCPA s'est engagée de manière volontaire dans des démarches complémentaires en matière de Climat-Air-Energie et d'Economie Circulaire. Ces engagements portent à la fois sur les activités et le patrimoine propre de la collectivité (ex : plan de sobriété initié à l'hiver 2022/2023, fresque du climat avec les agents en 2023...) mais également sur le territoire, auprès de partenaires techniques et/ou institutionnels comme l'ADEME avec le Contrat d'Objectif Territorial. La CCPA est également très active sur le volet énergétique, avec, notamment, différents programmes d'accompagnement des communes aux économies d'énergie mais également la mise en œuvre de la loi relative aux zones d'accélération des énergies renouvelables. Par ces engagements, la CCPA confirme et enrichie ainsi ses actions en matière de transition.

## Le Contrat d'Objectif Territorial

La CCPA s'est engagée avec l'ADEME dans un Contrat d'Objectif Territorial. Ceci lui permet d'intégrer le programme Territoire Engagé Transition Écologique.

Territoire Engagé Transition Écologique est un programme permettant aux collectivités (EPCI, syndicats de déchets...) de structurer et enrichir leur politique de transition écologique et leur projet de territoire. Il s'articule aujourd'hui autour de deux référentiels thématiques particulièrement complets : Climat Air Énergie et Économie circulaire.



La CCPA est la seule collectivité du département engagée dans cette démarche :

- Convention en 2021 (délibération n°2021-185) ;
- Durée de 4 ans ;
- Accompagnement débuté en septembre 2022.

Après une première phase d'état des lieux, la CCPA bénéficie d'un score de 28% de réalisation dans le domaine Climat Air Energie.



La mise en place d'une feuille de route élaborée fin 2023 et qui vient renforcer les actions existantes du PCAET, contribuera à la progression de la CCPA sur le volet Climat Air Energie.

L'objectif visé est une progression du score actuel de 12% jusqu'à un potentiel de 45 % en 2026.

## Les perspectives PCAET et COT

